



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

**G.422**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**SYSTÈMES INTERNATIONAUX ANALOGIQUES  
À COURANTS PORTEURS**

**CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SYSTÈMES  
TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX SUR  
FAISCEAUX HERTZIENS OU À SATELLITES ET  
INTERCONNEXION AVEC LES SYSTÈMES SUR  
LIGNES MÉTALLIQUES**

---

**INTERCONNEXION AUX FRÉQUENCES  
VOCALES**

**Recommandation UIT-T G.422**

*(Extrait du Livre Bleu)*

---

## NOTES

1 La Recommandation G.422 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule III.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## **INTERCONNEXION AUX FRÉQUENCES VOCALES**

D'après la Recommandation 268 du CCIR [1], les faisceaux hertziens de téléphonie qui procurent des circuits pouvant faire partie d'une communication internationale doivent, autant que possible, être tels que ces circuits satisfassent aux Recommandations pertinentes du CCITT relatives aux circuits téléphoniques de types modernes, au point de vue:

- 1) des caractéristiques de transmission des circuits entre extrémités à fréquences vocales (les Recommandations pertinentes figurent dans la section 1 de cette partie);
- 2) des caractéristiques des équipements terminaux de multiplexage, s'il y a lieu (voir les Recommandations G.232 et G.412);
- 3) de la méthode de signalisation sur les circuits internationaux (les Recommandations pertinentes figurent dans le tome VI); voir aussi la remarque suivante.

*Remarque* – Etant donné que les Recommandations du CCITT mentionnées à l'alinéa 2) envisagent l'utilisation de fréquences vocales de signalisation bien définies, transmises sur la voie de conversation, aucun problème de répétition de la signalisation ne devrait en principe se poser.

Dans les cas où l'on utilise des méthodes de signalisation différentes sur un système en câble et un système sur faisceau hertzien, il sera nécessaire d'insérer aux points d'interconnexion un équipement ramenant les deux types de signalisation à la même forme, de préférence en courant continu.

### **Référence**

- [1] Recommandation du CCIR *Interconnexion aux audiofréquences des faisceaux hertziens de téléphonie*, Vol. IX, Rec. 268, Dubrovnik, 1986.